



► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE

COURTIER

GRAS SAVOYE

IMMEUBLE QUAI 33 CS 70001
33 QUAI DE DION BOUTON
92814 PUTEAUX CEDEX

Tél : 01 41 43 50 00

Fax : 01 41 43 55 55

Portefeuille : 0204449384

Vos références :

Contrat n° 7275462604

Client n° 0585020020

AXA France IARD, atteste que :

**SA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME
VELODROME NATIONAL
1 RUE LAURENT FIGNON
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

a souscrit le contrat d'assurance n° **7275462604**, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat **et notamment lors de la manifestation « Génération Cyclistes » conformément aux articles L321-1 et suivants du Code du Sport..**

Les garanties sont accordées à concurrence des montants suivants :

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels, confondus 22.000.000 € par sinistre dont

- Pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs _____ 5.000.000 € par sinistre

- Dommages immatériels non consécutifs..... 3.000.000 € par sinistre et par année d'assurance

La garantie « Individuelle Accident » souscrite dans le cadre du contrat n° 7279855404 est accordée à concurrence des montants suivants :

- Montant par événement 500.000 €
- Décès 5.000 €
- Invalidité permanente totale 10.000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.



Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/09/2023 au 31/12/2023 inclus**, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 21 juillet 2023
Pour la société :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. S.' or similar, written over a horizontal line.